

Séance du jeudi 12 janvier 2023

Membres en exercice : 15
Date de la convocation: 06/01/2023

Présents : 14

L'an deux mille vingt-trois et le douze janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 15

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Sylvain RIVIER, Chantal ROLLAND, Claude SANTORO

Représentés: Alda PENALA

Excusés:

Absents:

Objet: Ouverture de crédits d'investissement avant BP - M49 - DE_2023_859_BIS

Conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif peut engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite d'un quart des crédits de fonctionnement ouverts au budget N-1 et dans la limite des restes à réaliser ouverts au budget de l'exercice précédent, pour la section d'investissements.

Ayant pris connaissance des restes à réaliser des sections de fonctionnement et d'investissement du service de l'Eau

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'ouvrir des crédits aux articles ci-après, afin de permettre le paiement des factures de travaux d'investissement qui seront engagés avant le vote du service de l'Eau

FONCTIONNEMENT :	DEPENSES	RECETTES
	TOTAL :	0.00
		0.00

INVESTISSEMENT :	DEPENSES	RECETTES
-------------------------	-----------------	-----------------

		DEPENSES	RECETTES
2031 - 13	Frais d'études	2000.00	
2031 - 12	Frais d'études	2000.00	
21531 - 16	Réseaux d'adduction d'eau	8000.00	
2188 - 17	Autres immobilisations corporelles	2000.00	
2154 - 18	Matériel industriel	5000.00	
21532 - 20	Réseaux d'assainissement	3000.00	
2154 - 25	Matériel industriel	4500.00	

TOTAL : 26500.00 0.00

TOTAL : 26500.00 0.00

Ayant ouï l'exposé de Madame le Maire, après délibération le Conseil Municipal

APPROUVE l'ouverture des crédits ci-dessus par anticipation au vote du budget 2023 du service de l'Eau, afin de permettre le mandatement de dépenses réalisées en début d'année 2023.
MANDATE Madame le Maire à procéder à l'inscription de ces sommes au budget 2023 du service de l'eau.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le lundi 16 janvier 2023

Madame le Maire

Béatrice BORT

